

2022

Charte

Environnementale et sociétale

de Mérignies Golf



MINIMISER LES INTRANTS

VALORISER LES DÉCHETS

OPTIMISER LA GESTION DE L'EAU

FAVORISER LA BIODIVERSITE

COMMUNIQUER et SENSIBILISER

FAVORISER LA PRATIQUE DU GOLF PAR TOUS

Mérignies golf a choisi de se doter de sa propre charte environnementale, pour se fixer des objectifs, se donner les moyens de les mettre en application et évaluer régulièrement l'évolution des écosystèmes.

Ouvert depuis 2008, Mérignies Golf a pour mission de proposer la pratique du golf à tous ceux qui le veulent. L'entreprise a à cœur de démocratiser ce sport, et d'en faire profiter tous les publics.

L'entreprise a également comme raison d'être, en plus de respecter les lois en vigueur :

- Développement du bien-être des citoyens, de tous âges (une étude suédoise de 2008 a démontré qu'à autres facteurs similaires, les golfeurs ont 5 ans d'espérance de vie de plus que la moyenne)
- L'emploi de salariés, la juste rétribution de leur travail et leur épanouissement
- L'insertion dans le tissu local économique, et la participation à la vie du territoire
- La préservation d'une étendue de 140ha de zone naturelle, sur laquelle elle veut développer la biodiversité, trouvant un équilibre entre la nature et la pratique du sport.
- L'optimisation de la gestion de l'eau, de l'utilisation des intrants et de la consommation d'énergie, en particulier des énergies fossiles.
- Une communication forte sur ses engagements et pour la sensibilisation de ses salariés et clients.

Le développement durable est devenu un enjeu majeur, une urgence pour le bien commun, et il revient à chacun de prendre sa part de responsabilité et d'agir, sans attendre les directives des pouvoirs publics.

2019 : Application de l'**ACCORD CADRE** "Golf et Environnement 2019-2024" co signé par la FFGolf et les ministères de la transition écologique, de l'agriculture et des sports"

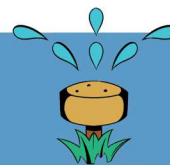
2019 : obtention du label **GOLF ET BIODIVERSITÉ, niveau argent**, décerné par la FFGolf et le Museum National d'Histoire Naturelle

2021 : label **DÉVELOPPEMENT DURABLE, LE SPORT S'ENGAGE, niveau argent**, délivré par le CNOSF (Comité Olympique) pour l'Open de France Paragolf.

2021 : début du programme **ENTREPRISE ENGAGÉE POUR LA NATURE** avec l'OFB (Office Français pour la Biodiversité)

2021 : Publication du premier **BILAN CARBONE**

GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU



Le système d'irrigation est pointu : têtes d'arrosage pilotées et contrôlées, fuites d'eau limitées grâce à des conduites d'eau haut de gamme (PN16), gestion informatisée performante, station météorologique sur place pour assister la programmation.

La programmation de l'arrosage est optimisée: les quantités par zone sont ajustées selon les conditions journalières et l'arrosage a lieu de nuit afin de limiter l'évaporation.

L'eau d'irrigation est exclusivement de l'eau impropre à la consommation humaine. Les bassins de stockage (80 000 m³) récupèrent les eaux de drainage, de pluie, de ruissellement des toitures ainsi que des eaux recyclées et épurées d'une usine voisine. Aucune eau ne vient de la nappe phréatique, du milieu naturel ou de la distribution d'eau potable.

Mérignies Golf utilise des graminées résistantes au manque d'eau (100% dans les roughs et en mélange dans les fairways)

MINIMISER LES INTRANTS



78% des surfaces sont constituées par les "roughs" naturels qui sont sauvages et en dehors du jeu de golf. Sur ces surfaces, les traitements ne sont que curatifs, localisés et au maximum 1 fois/an (objectif zéro phyto) afin de limiter les plantes invasives (Chardon, Renouée du Japon...)

Sur le reste du parcours, les opérations mécaniques (aération, sablage, scarification) permettent de diminuer les intrants phytosanitaires et les engrais. Actuellement : départs et fairways : 3 fois/an et greens 6 fois/an au maximum.

Les surfaces les plus jouées (tees et greens) sont construites sur du sable. Le sol ainsi drainé développe moins de maladie.

Nous recevons et analysons les bulletins d'alerte du réseau national d'épidémiologie-surveillance des surfaces engazonnées.

Une étude réalisée à Mérignies en 2011 avait déjà quantifié les intrants : l'IFT (Indice de Fréquence des Traitements) était de 0.27, soit 1/20^{ème} de l'IFT d'une surface équivalente de blé (IFT de 6.23). La quantité d'intrants a encore diminué depuis cette étude.

FAVORISER LA BIODIVERSITE



En 2018, Mérignies Golf s'est inscrit dans le programme Golf et Biodiversité proposé par la FFGolf et le Muséum National d'Histoire Naturelle. 198 espèces de Flore et Faune ont été recensées par le GON (Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord), suivant un protocole précis.

Pour favoriser la biodiversité, on a mis en place :

- 70 000 arbres et arbustes sur les 140 ha du golf depuis 2008.
- Des continuités écologiques (trames vertes et bleues). 5 ha de plan d'eau ont ainsi été créés.
- 10 nichoirs à oiseaux
- 9 ruches (pour faciliter la pollinisation)
- Fascines de plantes helophytes sur 1200m de berges des étangs. Plantes, semi-aquatiques, avec des racines dans la zone immergée.

- Plan phasé sur 5 ans pour curer les 10.000 m de fossés, permettant à la faune et à la flore de conserver leur habitat.
- Tas de bois morts laissés aux abords du golf.
- Résidus de branchage broyés et étalés sur l'ensemble des massifs ou laissés sur place (pour garder l'humidité, empêcher la pousse des herbes sauvages et développer les micro-habitats)
- Fauche tardive des roughs: 60% des roughs proches des zones de jeu fauchés une fois par an fin juillet. 40% autres (zones différenciées) fauchés en fin de saison vers fin septembre.
- 3 zones de friches totale.
- Sur les zones plates de rough : fauchage à lames et herbe séchée mise à disposition des éleveurs locaux.





BILAN CARBONE



En 2021, Mérignies Golf a fait son bilan carbone, sur l'année 2019. Fait en interne, suivant la méthodologie de l'ADEME, il a été approuvé par l'association ABC. Il est exhaustif, avec les scopes 1, 2 et 3, identifiant 65 sources d'émission.

Ce bilan permet :

- D'évaluer les postes d'émissions principaux afin de mettre en place des actions de réduction efficaces.
- D'innover en étant un des premiers golfs français à le réaliser, et partager la méthode pour qu'elle puisse servir à d'autres golfs.
- De jouer la carte de la transparence vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes : golfeurs, salariés, fournisseurs, partenaires, FFGolf, instances territoriales, associations environnementales...

Le puit est certainement augmenté par la captation permanente de CO₂ du gazon et des arbres, mais il est difficile de trouver des données fiables. Selon la méthode de l'ADEME, les émissions négatives doivent être présentées en parallèles et non soustraites au bilan.

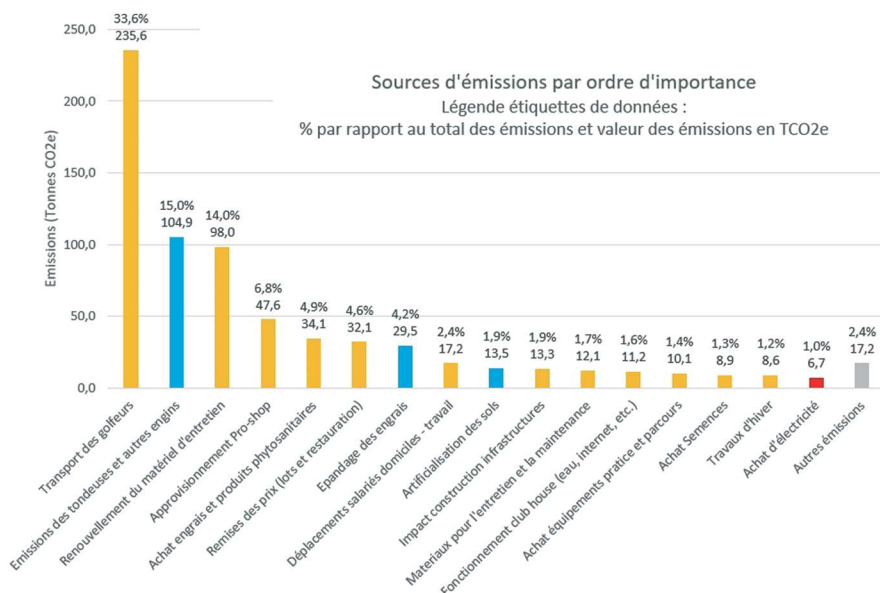
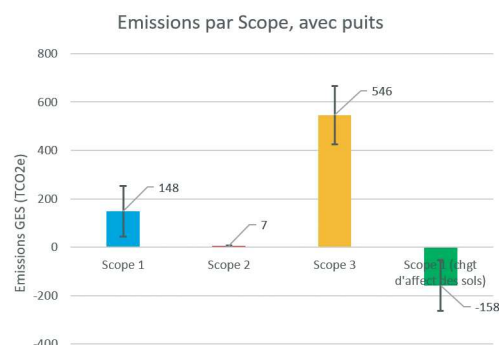
Résultat global : 700 tCO₂e/an

Scope 1 : 148 tCO₂e

Scope 2 : 7 tCO₂e

Scope 3 : 546 tCO₂e

Puit : -158 tCO₂e (changement d'affectation des sols vers prairie et plantation d'arbres)



COMMUNIQUER et SENSIBILISER



Mérignies Golf veut informer de ses actions ses salariés et clients et les sensibiliser à la transition écologique :

- Newsletter mensuelle, avec une rubrique "l'écolo golfeur"
- Site internet, page Facebook, et 5000 brochures annuelles avec pages et articles dédiés.
- Communication permanente (kakémono, vitrine) au club house
- Communication ponctuelle lors d'événement (exemple : stand pour scolaire lors de l'Open de France Paragolf)



TRI ET VALORISATION DES DÉCHETS



Les déchets verts de tonte sont laissés sur place (tees et fairways) pour amender le sol et éviter leur fermentation. Les déchets de tonte des greens sont épendus sur les roughs.

Au club house et à l'atelier, plastique, verre et papier sont triés et recyclés.

Les contenants de produits chimiques sont évacués par les circuits dédiés obligatoires.

Les engins d'entretien devenus obsolètes sont recyclés : Soit revendus d'occasion, soit gardés pour pièces détachées et réparations en interne, soit désossés et recyclés (batteries, métal...).

Les anciens tapis de practice sont revendus à des golfeurs particuliers pour un usage domestique.

Partenariat avec la recyclerie sportive Re-Sport pour des collectes occasionnelles d'ancien matériel de sport auprès des golfeurs et des balles de practice usagées.

ACTIONS SOCIÉTALES



Accueil inconditionnel de personnes en situation de handicap, inclusion totale d'enfants en situation de handicap à l'école de golf. École de golf labellisée "École de golf Handigolf". Groupe d'EMS bienvenus, tarifs incitatifs.

Organisation pendant 5 ans de l'événement « Swing Ton Handicap » avec la fac des sports de Lille (de 2013 à 2017).

Accueil de l'Open de France Paragolf en 2021 (40 handigolfeurs, 50 bénévoles, 10 étudiants, 30 partenaires, 120 scolaires de Mérignies, compétition handi-valide en prologue, stands de sensibilisation au handicap, à l'environnement et initiations pour tous).

2021-2022 : 8 séances de golf dispensées à un groupe du CRESDA, jeunes déficients auditifs, dans le cadre du projet ESMSxCLUBS du CPSF.

Nombreux stagiaires en situation de handicap ou en programme de réinsertion sociale au restaurant.

Golf ouvert à tous (2 seaux de balles à 7€ et prêt des clubs). Jeux pour enfants gratuits (même sans consommation).

Nombreux groupes scolaires accueillis.

160 enfants et jeunes à l'école de golf. Tarifs calculés au plus juste.

Relations avec le territoire : membre du Conseil de Développement de la Communauté de Commune Pévèle Carembault -CCPC). Membre du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme de la CCPC.

Souci des bonnes conditions de travail des employés. Initiation golf dispensée aux salariés, accès gratuit au golf et à toutes ses installations. Journée annuelle du personnel.



Avec l'appui scientifique et technique
MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE



CABINET CHEROUTRE
Projets & Stratégies Durables

ffgolf[®]

Fédération française de golf

MÉRIGNIES GOLF
Country Club



Charte Environnementale et sociétale de Mérignies Golf 2022

LABELS ET PROGRAMMES

2019

Label **GOLF ET BIODIVERSITÉ**
niveau argent
décerné par la FFGolf
et le Museum National d'Histoire Naturelle



2021

Label **DÉVELOPPEMENT DURABLE, LE SPORT S'ENGAGE**, niveau argent
délivré par le CNOSF (Comité Olympique)
pour l'Open de France Paragolf.



2021

Début du programme
ENTREPRISE ENGAGÉE POUR LA NATURE
avec l'OFB (Office Français pour la Biodiversité)



ENGAGEMENTS

Engagements sur de nouvelles actions d'ici 2025, suivant les précaunisations du programme Golf pour la Biodiversité, publiées dans le programme "engagées pour la nature" et/ou pour réduire le bilan carbone :

- Continuer ce qui est déjà fait avec la fertilisation foliaire, produits naturels pour renforcer le végétal, opérations mécaniques et sursemis. Diminution de 50% de l'usage de phytos avec ces actions.
 - Réflexion permanente sur l'utilisation des phytos, engrais, produits naturels pour fertilisation foliaire : il y a une optimisation et un équilibre minutieux à trouver (une mauvaise combinaison pouvant entraîner plus de maladies ou nécessiter plus de passages d'engins)
 - Planter au moins 500 arbres et arbustes par an.
 - Laisser des tas de bois morts en plus près des trous suivants : 2 et 3 parcours Val de Marque, 5 parcours La Valutte, et entre 1 et 9 La Valutte. Pas de coût direct.
 - Créer une haie de 300 mètres. 3 et 4 de Rupilly. 300€ de végétaux. 1000€ de main d'œuvre : environ 1300 €.
 - Implanter 10 nichoirs sur les bâtiments de maintenance (implémentation exigeante pour être efficace : soleil le matin et ombre l'après-midi, ventilation, abrité de la pluie...)
 - Réduction de 5% des engrais sur les pré-roughs.
 - Achat de 4 tondeuses hybrides pour les tontes des départs.
 - Installation de 4 bornes pour véhicules électriques sur le parking du golf
 - Encourager le covoiturage et la pratique du vélo.
 - Au Proshop : réfléchir pour proposer des références fabriquées en Europe, de préférence France ou Belgique, et si possible biologiques.
 - Favoriser les lots de nourriture ou de boissons et des lots locaux, lors des remises des prix. Réfléchir à plus de sobriété.
- Pour réduire le bilan carbone et la pollution :
- Installation de poubelles à tri sélectif aux abords du Club House pour les golfeurs et visiteurs.
 - Trouver une solution pour la valorisation des déchets alimentaires de la brasserie (volume trop faible et réglementation trop contraignante pour un comportement sur place).
 - Inciter les clients du restaurant à choisir des plats à moindre empreinte carbone (le boeuf étant le plus impactant). Repérage de l'empreinte carbone des plats sur le menu. Tarifs incitatifs vers des plats moins impactants.
 - Organiser un événement golfique à forte sensibilisation environnementale

